

Saint-Loubès, le 28 mai 2026

SOGEDDA
11 Chemin des Bryons
33450 Saint-Loubès

Dossier suivi par : Blandine BOURGEOIS (marchespublics@saint-loubes.fr)

Objet : Résiliation du marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire sur le domaine MODERY

Madame, Monsieur,

Par marché conclu en date du 21 octobre 2025, votre entreprise a été chargée de l'exécution des travaux suivants : Gros œuvre- ravalement.

Par la présente, nous vous informons que le maître d'ouvrage a décidé de résilier ledit marché pour motif d'intérêt général, conformément aux stipulations contractuelles applicables (articles 49.1 du CCAG-Travaux) ainsi qu'aux principes régissant les contrats administratifs.

Cette décision est motivée par les circonstances suivantes :

La nouvelle équipe municipale, après étude du projet, a décidé de ne pas poursuivre ces travaux qui ne s'ancrent pas dans la réalité des besoins publics pour les prochaines années, tout en impactant défavorablement les capacités budgétaires de la commune.

La résiliation prendra effet à compter du 1er juin 2026.

Nous vous demandons en conséquence :

- de remettre l'ensemble des documents, études et éléments en votre possession relatifs au marché ;
- de libérer l'emprise du chantier (repli des installations de chantier, enlèvement du matériel et des engins, retrait des matériaux) dans un délai de 1 mois à compter de la présente décision;
- d'établir un décompte des prestations exécutées à la date de résiliation.

Conformément aux dispositions contractuelles applicables, cette décision de résiliation ouvre droit à une indemnités de 5% selon les conditions de l'article 50.4 du CCAG-Travaux, qui sera prise en compte dans le décompte de résiliation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,
Antoine de Tournemire

The block contains the official circular stamp of the Commune de Saint-Loubès, which features a central emblem with a star and a cross. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink.